

MOUAZÉ actu's

#07 • Octobre 2022



Ouverture d'un accueil de centre de loisirs



Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Mouazé »

Recevez des alertes de la mairie
et informations sur :



**Panneau
Pocket**



A la une

Arrivée d'une coordinatrice
jeunesse ■ p 3

Vie municipale

Rénovation énergétique
et économie ■ p 6-7

Vie citoyenne

Crise sécheresse
et eau potable ■ p 15

Lettre du Maire



Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

Les maillots de bain sont rangés, les pulls sont ressortis, l'été 2022 avec ses températures inquiétantes est derrière nous. Avec la levée des conditions sanitaires, les enfants ont pu faire leur rentrée scolaire dans des conditions normales.

Les projets pour Mouazé se poursuivent avec l'ouverture partielle d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), le déplacement du skatepark, la création d'un terrain de bosses pour vélos. L'aménagement de l'entrée du bourg est en cours de finalisation et semble donner satisfaction à un grand nombre de Mouazéens. La rénovation énergétique et l'agrandissement de la petite salle communale sont lancés.

Le dynamisme de notre commune ne peut cependant pas empêcher les élus de s'inquiéter de l'inflation des coûts des matières premières, des matériaux et de l'énergie qui pèsent sur le budget mais également sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Dans ce contexte, la municipalité continue d'investir pour le bien-être des Mouazéens, mais en étant plus que jamais attentive aux finances communales. La situation économique actuelle nous conforte dans les choix faits dès le début du mandat. Ainsi nous avons décidé d'accélérer les phases 3 et 4 de rénovation de l'éclairage public avec pour objectif des économies supplémentaires d'énergie le plus rapidement possible. Les travaux reprendront dès décembre.

Début janvier, l'ensemble de l'équipe municipale aura le plaisir de vous retrouver pour renouer avec la traditionnelle soirée des vœux de la mairie.

Frédéric Bougeot

Edito spécial Enfance - Jeunesse

Un habitant de Mouazé sur cinq a moins de 20 ans. Nos jeunes et leurs familles ont de fortes attentes et besoins. Nous avons à cœur de les écouter et de répondre à leurs demandes lorsque cela est possible.

A presque mi-mandat, de nombreux projets ont déjà été réalisés pour l'enfance et la jeunesse, en particulier l'ouverture d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sur le territoire de la commune. Cette ouverture s'est accompagnée du recrutement de Diane-Perle Lacroix, notre coordinatrice Enfance-Jeunesse qui va orchestrer le développement et le déploiement de notre politique enfance-jeunesse.

Cette année, d'autres projets ont vu le jour : l'opération argent de poche, les formations premiers secours, la création du terrain de bosses, etc.

Nous souhaitons proposer d'autres formations à destination de nos jeunes comme le BAFA ou des conseils pratiques pour se lancer dans le babysitting. Des animations sont également au programme.

Toutes ces actions en faveur de notre jeunesse contribuent au dynamisme et au bien-vivre ensemble dans la commune.

Morganne Nguie et Damien Bocquet



Mairie de Mouazé :
2 Rue du Champ de Foire
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 22 11
Fax : 02 99 55 59 23
mairie@mouaze.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 15h30
Jeudi : 8h30 - 12h30 - Vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 9h - 12h (fermé le 5ème du mois)

Bulletin Municipal
MOUAZÉ
actu's

Directeur de la publication : Frédéric Bougeot. **Rédactrice en chef :** Solange Quiniou. **Rédaction :** Céline Poirier-Rodriguez, Séverine Bramoullé, Hélène Dousson, Damien Bocquet, Damien Pineau,

Stéphane Faoucher, Jean-François Galle.

Graphisme et mise en page : Solange Quiniou.

Impression : GPO Thorigné-Fouillard - Imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Crédit photos :** Mairie de Mouazé.

Tirage : 700 exemplaires.

>> La Mairie recherche 3 recenseurs rémunérés

Afin de réaliser le recensement de la population sur Mouazé, la Mairie recherche 3 agents prêts à s'engager pour cette mission ponctuelle qui demandera un investissement le soir et le week-end sur la période de mi-janvier à mi-février 2023. Par ailleurs, l'agent recenseur devra pouvoir se rendre disponible pour 2 demi-journées afin de suivre une formation obligatoire.

Quelles sont les missions d'un agent recenseur ?

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune.
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée.
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur.

L'agent recenseur organise son planning de la semaine, en fonction des consignes données par la mairie.

Nous recherchons des personnes motivées, sérieuses, organisées et discrètes.

Arrivée de Diane-Perle Lacroix, coordinatrice Enfance-Jeunesse

A l'occasion de ce Mouazé actu's de rentrée, nous vous proposons de découvrir notre nouvelle Coordinatrice Enfance-Jeunesse, en charge du service périscolaire et de l'accueil de loisirs, Diane-Perle Lacroix.

Originaire du pays de Brocéliande, Diane-Perle a travaillé un peu partout en France mais aussi à l'étranger. Passionnée par les voyages et les métiers de l'animation, elle s'est intéressée à la petite enfance, mais aussi à l'accompagnement des adolescents ou de personnes en situation de handicap.

Revenue en Bretagne en 2013, elle a emménagé sur le territoire de la Communauté de Communes du Val-d'Ille-Aubigné (CCVIA) et a occupé sa mission précédente d'animatrice et informatrice jeunesse à Montauban de Bretagne, pendant 7 ans.

Motivée par les nouveaux et nombreux challenges que présentait le nouveau poste de Coordinatrice Enfance-Jeunesse à la commune de Mouazé, Diane-Perle a été embauchée en juillet 2022. Avec Valérie Brosse, Directrice des Services, la saison estivale leur ont permis de se concentrer sur l'enjeu majeur de la rentrée que représentait la mise en place d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), tant attendu, et cela en un temps record ! Le rôle de Diane-Perle, au quotidien, consiste à apporter un cadre pour gérer le périscolaire sur les temps du matin, du midi et du soir, ainsi que l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires. Présente au sein de l'établissement scolaire, elle vient à la rencontre des enfants pour leur proposer des moments d'échange par le jeu, ou des discussions.

Diane-Perle fourmille d'idées et prépare des projets autour de la thématique environnementale et/ou mettant en valeur des partenariats avec des associations locales ainsi que l'équipe enseignante (ex. : potager, antigaspi, etc.).

Parmi ses autres projets, on peut également citer ceux-ci, destinés aux plus grands :

- Renouveau de l'opération Argent de Poche, qui a rencontré un franc succès
- Déploiement d'une formation BabySitting

Le service enfance-jeunesse est ouvert tous les jours de la semaine (sauf les week-ends) et accueille volontiers tous les jeunes de la commune avec leurs projets et leurs envies.

Coordonnées du service Enfance-Jeunesse :

Diane-Perle LACROIX - Coordinatrice Enfance-Jeunesse - Service périscolaire et accueil de loisirs : 07.56.42.93.62 sej@mouaze.fr

Horaires de l'ALSH

Accueil échelonné du matin : 7h30 – 9h / Journée complète : 7h30 – 18h45

1/2 journée matin : 7h30 – 12h / 1/2 journée matin avec repas : 7h30 – 13h30

1/2 journée après-midi : 13h30 – 18h45 / 1/2 journée après-midi avec repas : 12h – 18h45

Accueil échelonné du soir : 17h – 18h45

L'accueil des enfants s'effectue jusqu'à 9h le matin et l'accueil des parents à partir de 17h le soir.

L'accueil du midi se fait à 12h et de 13h30 à 14h.

Le repas du midi est assuré par la restauration municipale, le goûter de l'après-midi est à la charge des parents.



Retour sur la première opération « Argent de poche »

Cet été, la commune a proposé aux Mouazéens de 16 à 18 ans la première opération « Argent de poche ».

Six jeunes se sont vus confier des missions de ménage à l'école Jacques Prévert, de rangement et de classement des livres de la bibliothèque, d'entretien du matériel de l'école et des espaces verts. Ils ont été encadrés par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés dans les Écoles Maternelles), les agents municipaux qui ont apprécié de travailler avec ces jeunes, volontaires et appliqués dans leur travail.

Les missions se sont déroulées sur plusieurs demi-journées en juillet et en août, essentiellement sur des horaires du matin de 8h30 à 12h00 pour respecter l'amplitude horaire maximale autorisée de 3h30 par jour (dont 30 minutes de pause). Les jeunes ont été rémunérés 15 € par demi-journée soit un budget total de 360 € pour la commune.

L'opération s'est clôturée par un accueil des jeunes à la mairie le 31 août au cours duquel ils ont fait part de leur retour d'expérience. Ils étaient tous d'accord pour dire que « Ça c'est très bien passé », dans une très bonne ambiance, de travail certes mais c'était aussi « très amusant », « Il y avait beaucoup de discussions et de communication ». Ils sont donc repartis avec de bons souvenirs, une première expérience professionnelle, et un beau billet en poche !

Et comme tout le monde était prêt à renouveler l'expérience, bonne nouvelle, l'opération « Argent de poche » est reconduite pour les vacances de la Toussaint 2022. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer dès maintenant à la mairie et à redéposer avant le 20 octobre. (Informations et Inscriptions – Mairie de Mouazé – 02 99 55 22 11 – mairie@mouaze.fr)



Mouazé compte 10 nouveaux diplômés PSC1 !



La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) organisée par la municipalité le vendredi 1er juillet dernier a fait salle comble.

Dix Mouazéens de 16 à 77 ans ont suivi cette formation de 7 heures dispensée par un pompier. Ils sont repartis avec leur diplôme PSC1 en poche et surtout avec la connaissance des gestes qui sauvent en cas d'urgence. En particulier, ils ont appris comment alerter les secours et comment prendre en charge une personne en détresse en attendant leur arrivée, comment stopper une hémorragie, gérer un arrêt cardiaque, utiliser un défibrillateur ou réaliser un massage cardiaque.

Cette formation a été financée à 80% par la municipalité à hauteur de 550 € (avec un reste à

charge de 10 € pour les stagiaires).

Tous les agents municipaux, non diplômés, ont également bénéficié de la même formation le 29 juin.

Une prochaine session de formation de « sensibilisation aux gestes qui sauvent » est en cours de planification. Cette formation de 2 heures non diplômante permettra à un public plus large d'apprendre à « protéger, alerter et secourir » (formation accessible à partir de 10 ans).

Projet d'ombrières

L'idée initiale est venue suite à la demande d'une zone ombragée à l'école Jacques Prévert.

Le coût d'une telle installation (préau) impacterait fortement les finances de la commune.

Une première solution alternative à moindre coût a été explorée :

Elle consiste en la pose d'ombrières de parking équipées de panneaux photovoltaïques par des sociétés qui prennent en charge les coûts de matériel et d'installation, en contrepartie de quoi, ils bénéficient de la production d'énergie pour une durée contractuelle. **Ce projet concernerait donc un préau supplémentaire pour ombrager la cour de l'école ainsi qu'une partie du parking de l'arrêt multimodal.**



Pour information, le PCAET (Plan Climat, Air, Energie Territorial) de la Communauté de Communes du Val d'Ille d'Aubigné (CCVIA) a pour objectif la neutralité carbone d'ici 2050 et un développement de la production des énergies renouvelables. Il est ainsi demandé aux collectivités locales d'agir en ce sens.

Une consultation citoyenne sur le sujet sera proposée aux Mouazéens.

Déplacement du skatepark et nouveau terrain de bosses pour vélos



Le skatepark engendrant des nuisances sonores pour les proches riverains, il a été décidé de le déplacer vers un autre site plus éloigné des habitations. Par la même occasion, un terrain de bosses pour vélos a été créé autour de celui-ci, offrant ainsi un équipement supplémentaire aux habitants de la commune.

Une grande partie du travail a été réalisée par les agents communaux (que l'on remercie!) et s'est déroulée en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, il a fallu réaliser la plateforme de 300 m² du skatepark en décaissant la terre à l'aide d'une mini-pelle de location.

Puis s'en est suivi l'empierrement, puis le compactage et la pose de bordures. Pour terminer le revêtement bitume a été réalisé par l'entreprise Eurovia qui était déjà sur place pour les travaux d'aménagement d'entrée du bourg.

Le circuit de bosses a ensuite été modelé autour du skatepark avec la terre qui avait été décaissée.

Le coût total des matériaux s'élève à 13 713.63 €.

Alors fans de roulettes et autres acrobates du vélo, n'hésitez pas à venir « rouler votre bosse » sur ce nouvel équipement !

Rénovation énergétique de la salle communale

Les travaux de rénovation débuteront le 26 octobre pour une durée de 5 mois environ.

Pour rappel, ils ont pour objectif la rénovation énergétique (gain énergétique estimé après travaux : 58%), l'agrandissement et l'embellissement de la salle communale.

Pendant la durée des travaux, les réunions des utilisateurs de la salle communale seront transférées dans l'ancienne école.



La liste des artisans retenus par lot est comme suit :

Lots	Entreprises	Montant HT
Couverture	Ent. AUBRY Sébastien de Montreuil sur Ille	8 262.00 €
Placo-isolation	SARL VIDAL de Saint-Gilles	37 753.94 €
Electricité-Chauffage-Incendie	FZ Electricité de St Aubin d'Aubigné	15 881.42 €
Peinture	DELOURME-VELE Peinture de Mouazé	8 258.00 €
Charpente	CEB d'Acigné	3 509.64 €
Démolition	Charly Démoly de Rennes	8 785.00 €
Menuiseries extérieures	SAB Ouest de Liffré	27 121.26 €
Menuiseries intérieures	SAS PEPION	9 766.45 €
Plomberie	EURL GRUEL de Mouazé	8 349.80 €
Carrelage-Chape	BIZEUL Carrelage de Liffré	14 259.82 €
Maçonnerie	Ent. FRALEUX Maçonnerie	38 777.97 €

Plan de financement actualisé :

DEPENSES (en € HT)	
Maîtrise d'œuvre	15 600.77 €
Etudes/frais annexes	12 988.30 €
Travaux	180 725.30 €
TOTAL	209 314.37 €

RECETTES	
DETR 18.10% (attribué)	37 900.00 €
DSIL compl 21.80% (sollicité)	45 649.00 €
FST 33.80% (sollicité)	70 748.26 €
Autofinancement 26.30% (prévisionnel)	55 017.11 €
TOTAL	209 314.37 €

DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / **DSIL** : Dotation de Soutien à l'Investissement Local / **FST** : Fonds de Solidarité Territoriale

De nouvelles cavurnes dans le cimetière

Une cavurne est une sépulture enterrée destinée à accueillir les urnes funéraires, c'est un monument cinéraire au statut particulier.

En effet, puisque l'urne contenant les cendres du défunt est placée sous terre, il s'agit d'inhumation bien que le corps du défunt ait été crématisé. La cavurne constitue un lieu de recueillement et de mémoire pour les proches.

Creusée dans le sol, la cavurne de 50cm sur 50cm est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité.

Les premières cavurnes avaient fait leur apparition en 2010 dans le cimetière de Mouazé. La demande d'incinération étant croissante, la municipalité vient d'ajouter 6 cavurnes pour pallier aux futures demandes.

Le coût d'une cavurne s'élève à 590 €, montant qui est refacturé aux familles lors de l'achat.



Economie d'énergie



Comme vous le savez, le coût de l'énergie a augmenté dans des proportions exceptionnelles. Si l'utilisateur particulier est protégé par le bouclier tarifaire, ce n'est pas le cas des collectivités. De ce fait, la facture énergétique de la commune va augmenter considérablement, le coût de l'électricité va être multiplié par 2,6 soit une augmentation de 160%.

Dans les bâtiments communaux, il va nous falloir tous ensemble diminuer nos consommations et changer nos habitudes. Des gestes simples peuvent avoir une incidence sur la facture énergétique sans pour autant impacter réellement le

service aux usagers : ne pas oublier d'éteindre la lumière lorsqu'on quitte une salle, ne pas surchauffer les bâtiments, débrancher ce qui n'est pas nécessaire.

Un bilan énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux a été réalisé en collaboration avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat).

En 2 ans, la commune a diminué sa consommation énergétique d'environ 25%.

Tous les leviers ont été utilisés pour arriver à ce résultat :

- L'éclairage public : 77 lampadaires ont été remplacés par des éclairages leds qui consomment 70% de moins que des éclairages classiques.
- La chaudière de la salle polyvalente qui était en fin de vie a été remplacée par une chaudière qui consomme 30% de moins.
- La réfection de la salle communale permettra d'économiser 34% de dépenses énergétiques
- Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés en conséquence, la plage de l'éclairage public a été diminuée.



Un aménagement des ateliers municipaux aura lieu avant la fin de l'année, une pièce isolée sera construite afin de limiter les déperditions d'énergie.

Une réflexion sur la production d'énergie photovoltaïque est en cours.

Rétrocession des lotissements Hélios

C'est une histoire qui durait depuis une décennie. La société Hélios avait aménagé et commercialisé les 2 lotissements « Le Clos de la Haillée » et « Les Hauts de l'Illet » en 2010. Alors que les rétrocessions à la commune étaient initialement prévues, celles-ci n'avaient jamais été actées du fait de manquements de la part du lotisseur. L'entreprise Hélios ayant changé de propriétaire, la municipalité a repris les négociations il y a deux ans de cela, en demandant à l'aménageur de remplir ses obligations.

Ce n'est qu'après avoir obtenu de l'aménageur la réfection de la voirie rue Saint-Melaine, la reprise de la voirie rue de la Fontaine, la mise aux normes de l'éclairage public, la réalisation des contrôles des réseaux, et la mise en place de jardinières, que la municipalité a enfin accepté la rétrocession de ces 2 lotissements. Ceci a évité aux riverains de devoir se constituer en association syndicale.

La commune récupère par la même occasion un terrain de 4500m² jouxtant l'Illet, non constructible, qui représente un véritable intérêt écologique. Une réflexion sera menée prochainement sur le devenir de cet espace.



La sécurisation de l'entrée du bourg

La sécurisation de la circulation du bourg se termine. D'une largeur de 6,20 mètres, la chaussée a été réduite à 5,50 mètres. Avec un plateau, un nouveau trottoir, de multiples rétrécissements, une écluse et des séparateurs, les aménagements invitent à réduire la vitesse à 30 km/h.

Des éclairages publics sont rajoutés au niveau des passages piétons. La société GP études de Janzé est en charge de la maîtrise d'œuvre et la société Eurovia des travaux.

En septembre et en octobre, une partie paysagère sera aménagée sur les côtés par la société Id Verde.

Le coût total de l'opération se chiffre à 377 000 €. Le budget initial est tenu. Une phase 2 est envisagée de

l'autre côté de la commune. Cette phase se fera sous condition de subventions étant donné l'augmentation actuelle du coût des travaux.



Urbanisme : Ne vous mettez pas en infraction !

Nous constatons régulièrement des infractions au code de l'urbanisme. Si elles sont souvent liées à la méconnaissance des textes en vigueur, dans d'autres cas, il s'agit d'une volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation.

À l'exception de la construction des abris de jardin de moins de 5 m², toute construction nouvelle ou extension oblige le propriétaire à faire une déclaration préalable ou un dépôt de permis de construire.

Une déclaration de travaux est également obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment comme :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade,
- la mise en place d'une clôture,
- l'abattage d'un arbre.

À l'inverse, les travaux consistant à restaurer l'état initial du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ces travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme par exemple le nettoyage des murs.

ACTIONS ET SANCTIONS

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conformes à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas, un procès-verbal est dressé et transmis au Procureur de la République.

Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée, ou dans leur état antérieur.

La Mairie de Mouazé est à votre disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à nous consulter en amont de votre projet... et ainsi vous éviter des ennuis.

Mouazé - Mutuelle communale



CCAS
Mairie de MOUZÉ

*L'offre assurance santé
avec un tarif privilégié*



**Bénéficiez d'une réduction pouvant
aller jusqu'à -25%**

Le CCAS de la commune de Mouazé a négocié le 14/10/2021, une offre de mutuelle santé communale et signé une convention avec la compagnie AXA. Elle propose une offre personnalisée de complémentaire santé qui s'adapte à toutes les situations, Seniors ou Pros ainsi que pour les fonctionnaires (agents publics titulaires).

Elle permet de bénéficier de tarifs avantageux et de garanties, d'un bon niveau de remboursement.

Sans questionnaire de santé et sans limite d'âge.

Pour la réalisation d'une étude personnalisée gratuite contacter M. Jean-Michel Lesgages au : 06.98.15.80.43

Véhicule Électrique en Autopartage

Depuis le mercredi 21 septembre, vous avez pu remarquer l'arrivée d'une voiture électrique aux couleurs de la CCVIA, garée au niveau du parking de l'arrêt multimodal.

En effet, depuis maintenant quelques années le Val d'Ille-Aubigné expérimente l'usage de l'autopartage sur son territoire. A cette fin la Communauté de Communes possède une flotte de trois véhicules électriques de type Renault Zoé, qu'elle met à la disposition de ses communes, tour à tour, et pour une durée d'un an. Cette année 2022-2023, il s'agit des communes de Langouët, Vieux-Vy sur Couesnon, et donc, Mouazé.

Une convention a été signée entre la CCVIA et la commune de Mouazé selon laquelle la CCVIA prend en charge : coûts de mise en place, de maintenance, d'électricité, d'assurance, de communication, éventuellement de réparation. De son côté, la commune de Mouazé fournit un emplacement réservé, fixe et visible, sur lequel nous avons apposé des peintures ainsi qu'une signalétique particulière, décrivant le service.

Le service est ouvert à tous les habitants de Mouazé, et plus généralement, de la Communauté de Communes, à la seule condition d'être détenteur d'un permis B valide de plus de 3 ans.



La location du véhicule est possible tous les jours de 7h à 22h à raison de :

5 € de 30 minutes jusqu'à 6 h de location,

8 € de 6 h à 12 h de location.

Tarif réduit (2,50 € jusqu'à 6h et 4€ pour 6h et plus) pour les étudiants et demandeurs d'emploi

Comment réserver le véhicule ?



1. S'inscrire et faire sa réservation en ligne sur le site e-Colibri (accessible depuis les sites internet des mairies) <https://ccvia.e-colibri.eu/> ou via l'application mobile VIA Autopartage (App Store / Play store)

2. Le jour de la réservation, l'utilisateur reçoit un SMS et un mail de rappel. Avant la première utilisation, l'utilisateur devra récupérer son badge d'accès en mairie.

3. Une fois devant le véhicule l'utilisateur passe son badge sur le lecteur de carte situé sur le pare-brise ou via l'application mobile pour déverrouiller le véhicule

4. Une fois ouvert, l'utilisateur a accès aux clés situées dans la boîte à gants du véhicule

5. Arrivé à destination, l'abonné verrouille le véhicule avec le badge (pas avec les clés)

6. Le véhicule doit être ramené à sa station de départ. Pour finaliser la réservation, l'utilisateur remet les clés dans la boîte à gants et appuie sur le bouton de fin de réservation.

7. L'utilisateur verrouille ensuite le véhicule avec son badge et remet le véhicule à charger.

Contacts (en complément de vos contacts habituels la mairie de Mouazé)

Service Mobilités de la CCVIA : 02 99 69 86 86

mobilites@valdille-aubigne.fr

Service support du véhicule électrique en autopartage (Mobile Tech Green)

09 88 19 46 06

support@mobilitytechgreen.com

Décoration d'intérieur

Solène Montécot votre décoratrice d'intérieur

Installée à Mouazé depuis 2011, **Solène Montécot** passionnée par la décoration d'intérieur et l'architecture depuis de nombreuses années a décidé de faire de sa passion son métier.

Diplômée, certifiée au titre de Designer en Architecture d'intérieur et spécialisée dans la décoration d'intérieur, Solène intervient en Ille-et-Vilaine et départements limitrophes sur des missions de décoration et d'agencement de l'espace pour tous types de projets, que ce soit pour une maison, un appartement entier ou pour une pièce, des bureaux, locaux et espace de coworking.

Du Conseil / coaching déco à l'agencement et la décoration d'intérieur auprès de particuliers et professionnels, Solène vous propose des conseils déco pour harmoniser les couleurs et les matières, optimiser l'espace ou encore la lumière naturelle.

Elle conçoit et crée des ambiances adaptées aux goûts et aux envies des clients, se charge de dénicher les éléments de décoration à leur demande et propose également un service de suivi esthétique dans la réalisation du projet !

Vous voulez repenser votre intérieur ? Vous avez envie d'une déco à votre image et avez besoin d'un coup de main ? Solène sera ravie de vous accompagner dans votre projet.



Pour en savoir plus sur son travail, consultez son

site Internet : www.solenemontecot.fr

Et pour contacter Solène, appelez au **06 88 67 37 25**

ou par mail contact@solenemontecot.fr



Pâtisserie, ateliers gâteaux

Passionnée de pâtisserie, **Lydie Kérébel** confectionne des gâteaux depuis toute petite. D'abord, des recettes simples et rapides, tirées des livres de cuisine de sa mère, pour partager de délicieux goûters conviviaux, puis par la suite, des recettes plus complexes.

En 2019, elle décide de se former professionnellement en passant le CAP pâtisserie. Poussée par l'envie de transmettre aux plus jeunes, elle crée en 2020 son entreprise « **Fais Tes Délices** » à Mouazé pour partager sa passion sous forme d'ateliers.



Les ateliers qu'elle propose se déroulent dans une partie de son domicile rénové en laboratoire dédié à cette activité. Ils se déclinent en plusieurs niveaux : pour les plus petits (à partir de 6 ans), elle propose de faire des cookies, des biscuits fourrés ou bien des muffins. Pour des enfants un peu plus grands, de réaliser des muffins plus élaborés, avec des inserts, des tartes, des cupcakes (l'utilisation de la poche à douille pour les décorations est très appréciée). Et pour les adolescents, des réalisations un peu plus techniques, comme des layers cakes (gâteaux à étages), gâteaux arc-en-ciel... Chacun repart ensuite avec sa réalisation et la recette au format PDF transmise par mail.

En plus de la retrouver sur le marché de Mouazé le jeudi, vous avez la possibilité de lui passer commande pour vos événements (cookies, muffins, cupcakes, biscuits décorés...).

Pour suivre son actualité, retrouvez la sur instagram : [@fais_tes_delices](https://www.instagram.com/fais_tes_delices) ,

facebook : [fais tes délices](https://www.facebook.com/fais.tes.delices). Site Internet : www.faistesdelices.com

Et pour contacter Lydie, appelez au **06 67 82 64 21**



Entreprise Thézé Construction

L'entreprise Thézé Construction a fêté ses 20 ans !

Le 23 septembre, l'entreprise Thézé a célébré ses 20 ans d'existence. L'occasion de rappeler la belle réussite de cette entreprise **créée par Fabrice Thézé en 2002** et domiciliée depuis 2017 à Mouazé dans son magnifique bâtiment situé dans la ZA des 4 chemins, à proximité immédiate du terrain de foot. L'entreprise qui compte une quinzaine de salariés, se développe et recrute des salariés dans le domaine de la maçonnerie.

Site Internet : www.maconnerie-theze.fr

Pour contacter l'entreprise Thézé appelez au 09 70 35 98 33

16 Rue Edison - Za Les 4 Chemins- Mouazé



Vie culturelle

La TIM de l'AFM s'agrandit



La nuit est déjà tombée ce jeudi soir sur Mouazé et pourtant la grande salle des fêtes est en pleine effervescence. A l'intérieur une bande de 12 mouazéens en cercle semble s'adonner à un rituel très organisé poussant par moments des « HI-HA ! » et gesticulant dans tous les sens. C'est l'échauffement d'une des deux équipes de la Troupe d'Improvisation Mouazéenne, la TIM ! Pendant près de deux heures, les exercices théâtraux, en groupe, à deux, à cinq ou six s'enchaîneront pour travailler tous les aspects du jeu scénique d'improvisation.

Cette année la TIM, section particulièrement dynamique de l'AFM, s'agrandit et un deuxième groupe de plus de 12 personnes a vu le jour. Les adhérents ne viennent plus seulement de Mouazé mais aussi de Chasné ou encore de Gahard voire même, pour certains, de Rennes. Ils se retrouvent tous les 15 jours en alternance avec le groupe des plus anciens.

Cet engouement pour l'improvisation est tout à fait encourageant pour la commune et pour la dynamique associative. Cela s'explique par la visibilité dont a bénéficié la TIM en proposant en juin dernier un match d'improvisation à Mouazé et qui a fait salle comble, et ce, malgré les températures caniculaires. De plus, les joueurs ont aussi eu la chance de jouer à la Fromagerie de l'Illet lors des festivités de début juillet ou dans les rues de Mouazé pour Halloween.

Pour Céline, leur coach depuis 4 ans, il y a une opportunité à saisir pour le futur : « Il y a beaucoup de troupes d'improvisation théâtrale à Rennes intramuros mais peu dans la couronne périurbaine dont nous faisons partie. Pourtant ici les communes veulent consommer de la culture. Nous voulons leur apporter cela sans qu'ils aient besoin de se déplacer très loin. Nous nous revendiquons comme une troupe de théâtre rurale et locale et nous aimons cela ! ».

Cela n'empêche pas la TIM de rencontrer d'autres troupes du département et d'aller jouer à Rennes comme cela a été le cas le 1er octobre avec les Caucus'tadors.

Cette saison, l'objectif sera multiple : intégrer et faire jouer les nouveaux comédiens rentrés cette année dans la troupe, être invités à l'extérieur et inviter des troupes à jouer à Mouazé, proposer des spectacles dans les villes et villages alentour. « Nous sommes à la recherche de bars associatifs et de lieux culturels qui veuillent nous accueillir pour une ou plusieurs dates. Nous avons des pistes mais c'est un long travail de démarchage. Pas toujours facile quand on propose un spectacle dont on ne connaît pas le texte et l'histoire car c'est de l'improvisation. Pourtant à chaque fois, on sait que le public sera heureux ! »

Retrouvez la TIM lors de ses prochaines dates : à Mouazé le 18 novembre dans la grande salle des fêtes à 20h30 pour un cabamatch, le 29 octobre lors de la journée Halloween à Mouazé.

Club de la Bonne Entente

Après un repas sous la forme d'un barbecue le 21 juin, le Club de la Bonne Entente a fait une pause pendant les mois de juillet et août. **Les activités ont repris le 30 août avec la périodicité d'un mardi sur deux de 14h00 à 17h30.**

Dans le cadre de Générations Mouvement (NDLR : 1er réseau associatif de seniors en France), le Club a accueilli le Conseil d'Administration pour le secteur de Saint-Aubin-d'Aubigné le 5 octobre dernier.



Exposition/Cueillette Champignons et Nature

L'Association Champignons et Nature vous propose son exposition annuelle les 22 et 23 octobre 2022.

En plus des champignons, des thèmes en lien avec la biodiversité vous seront présentés, et notamment des plantes précieuses pour l'environnement. **Des cueillettes seront organisées les matins du samedi et dimanche.** Une équipe dynamique vous accueillera et répondra à vos questions.



Athlétic Club Mouazé - ACM

L'Athlétic Club Mouazéen organise une matinée ramassage de déchets dans les rues et chemins de Mouazé.

C'est une façon pédagogique et conviviale de prendre conscience du problème des déchets, de rendre notre environnement plus agréable à vivre et de tisser du lien social.

Tout le monde peut participer, il suffit d'avoir des gants, un gilet fluo et des bonnes chaussures.

Alors rendez-vous sur le parking de la mairie le dimanche 27 novembre à 9h30, le retour se fera vers 11h30 pour la pesée des sacs.

A l'issue du ramassage, un pot vous sera offert à l'ancienne école.

Inscription gratuite et nécessaire auprès de Stéphane EVEN par mail : ste.even@sfr.fr ou tél : 06.61.34.18.17



Ateliers découverte Yoga - O'Mouazen

Ô'Mouazen propose le vendredi 11 novembre 2022 divers ateliers de découverte de 9h30 à 12h30 :

- 9h30 - 10h30 Corps en Mouvement
- Pause thé de 15 mn
- 10h45 - 11h45 Kundalini Yoga
- 11h45 - 12h30 Yoga nidra

Tarif : 30 € la matinée ou l'atelier au choix à 10 €
Réservation au 06.84.135.472



Association des Parents d'Élèves (APE)



Après avoir clos l'année scolaire avec la fête de l'école et le spectacle des enfants, l'Association des Parents d'Élèves est de retour avec une rentrée riche :

- Première braderie de l'APE qui a eu lieu le 11 septembre,
- Mise en place d'une collecte (recyclage) de gourdes (compotes et yaourts) des goûters des enfants dans le hall de l'école.

Prochainement la benne à journaux bi-annuelle rouge disparaîtra et laissera place à une colonne à journaux permanente dans la commune, toujours au profit de l'APE et donc de nos enfants.

L'APE prépare déjà la suite : bon de commande de Noël (chocolats, miel, gavottes, calendrier de l'avent, sapins, etc.) accessible bientôt à tous les mouazéens, suivi du

Marché de Noël le samedi 10 décembre.

Pour les commerçants intéressés, n'hésitez pas à nous contacter : ape@mouaze.fr

Mouazé Téléthonne

Cette année encore, l'association Mouazé Téléthonne vous propose de participer au **Téléthon 2022**. Après avoir proposé une journée Téléthon le dimanche 9 octobre dernier avec une rando cyclo pédestre, une balade moto et un tournoi de pétanque, **nous sommes impatients de vous retrouver les 2 et 3 décembre prochains à l'occasion du week-end officiel du Téléthon 2022.**

Différentes activités seront proposées aux jeunes et moins jeunes dont le traditionnel repas animé du samedi soir. Bien sûr, le programme complet sera dévoilé et publié dans les prochaines semaines. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre week-end pour participer à une bonne action ! Les bénéficiaires de ces actions seront totalement reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Les malades, leurs familles et les chercheurs vous attendent nombreux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, rien de plus simple !
Vous pouvez nous contacter via l'adresse :
franck.bigot35250@gmail.com ou au numéro suivant :
06 11 46 22 35.

A bientôt, Franck BIGOT
Président de Mouazé Téléthonne



Bibliothèque municipale

La bibliothèque est gérée par une équipe de 9 bénévoles et un agent municipal.

Vous pouvez y trouver des albums et des livres petite enfance, enfance, BD (jeunesse, ados, adultes) des Mangas (ados, adultes), des romans (jeunesse, ados, adultes), des documentaires pour tous les âges. Les ouvrages sont régulièrement renouvelés par des acquisitions au cours de l'année et par des prêts de La MDIV (Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine).



Des animations pour les petits sont également proposées : marionnettes, lectures, chansons...

A noter ! Le prochain « Samedi des petits » aura lieu le samedi 22 octobre à 17h30 à la bibliothèque, sur le thème de « Caché-Coucou » !

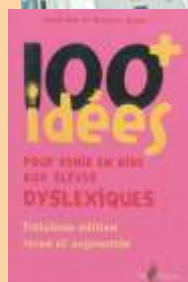
Comment est fait le choix d'achat des livres : les lecteurs soumettent des propositions d'achat, ainsi que les bénévoles. Les libraires nous conseillent également et nous regardons également les sorties littéraires et les prix littéraires.

Vous souhaitez être bénévole : venez nous rendre visite pour nous faire part de votre demande. Nous vous expliquerons le fonctionnement.

La bibliothèque vous accueille : Mercredi 10h00-12h00 et 16h00-18h00 / Samedi 10h00-12h00

La bibliothèque propose également différents ouvrages en fonction de thèmes, par exemple, prochainement :

- Du 30 novembre au 9 janvier
« **ABCEDAIRE** »
- Du 5 janvier au 8 mars
« **Lire autrement-DYS** »



Elsa & Max, jeunes bénévoles



Elsa :

« Travaillant en bibliothèque, je souhaite mettre mes quelques compétences au service de la communauté et surtout participer à l'épanouissement de celle-ci. La crise sanitaire nous a rappelé à quel point le lien social et la vie en collectivité sont essentiels pour nous tous. Je suis donc heureuse de faire plaisir, de faire découvrir et surtout de rencontrer de nouvelles personnes ».



Max :

« J'ai choisi d'être bénévole à la bibliothèque de Mouazé pour trois raisons principales. Tout d'abord afin de faire perdurer l'organisme qu'elle est, et par conséquent l'accessibilité à la lecture pour petits et grands Mouazéens. Depuis sa mise en réseau, également pour les habitants du Val d'Ille-Aubigné.

De plus, vivant retiré du bourg, n'ayant pas été scolarisé à Mouazé et maintenant étudiant dans un établissement rennais depuis cinq ans, c'est l'occasion pour moi de rencontrer les citoyens de ma commune.

Être bénévole au sein de la bibliothèque est également la possibilité d'enrichir mon expérience personnelle. Ainsi que développer de nouvelles compétences propres à son environnement.

La lecture est l'un de mes moyens me permettant de m'évader sainement. En restant libre de ma pensée ainsi qu'en développant et embellissant ma créativité et mon imagination.

Je lis majoritairement des mangas, notamment en raison de leur rapidité de lecture. Néanmoins je lis aussi des ouvrages didactiques. Cette fois-ci, ils enrichissent ma connaissance et nourrissent ma curiosité ».

Crise sécheresse - Risque de coupure d'eau potable

La période de sécheresse que nous connaissons actuellement nous rappelle ô combien l'eau est un bien commun précieux.

Comme toutes les collectivités, la municipalité de Mouazé a suivi scrupuleusement les obligations imposées depuis quelques semaines (arrêt de l'arrosage, du nettoyage à grandes eaux...).

La municipalité de Mouazé n'a pas attendu cette période délicate pour agir. Dès 2020, elle s'est inscrite volontairement dans le programme local d'économie d'eau (ECODO) proposé par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), devançant bon nombre de communes dans cette initiative. Dans le cadre de ce programme, la commune a réalisé un diagnostic complet de ses consommations d'eau. Le bilan s'est révélé globalement satisfaisant mais des actions ont toutefois été menées : fermeture de compteurs non utilisés, mise en place de mousseurs sur les robinets des bâtiments publics, réglage de la temporisation des robinets poussoir, formation d'un agent technique et d'un élu à toutes ces problématiques...

Dans le cadre d'un appel à projet avec l'association des jardins partagés, l'investissement dans une réserve d'eau de 20m³ a pu être réalisé. Celle-ci recueillera les eaux de pluie du toit de la salle polyvalente. Cette eau servira aux jardins partagés et à la commune.

Et vous, connaissez-vous votre consommation d'eau moyenne ?

La consommation d'eau moyenne d'un Français s'élève à 150 litres d'eau potable par jour, c'est-à-dire 55 m³ par an. Cette moyenne est susceptible de varier selon les habitudes de consommation et les équipements électroménagers du foyer (source : <https://www.services-eau-france.fr/consommation-eau/>).

Cette consommation se répartit entre différents usages :

- 39% de l'eau utilisée pour l'hygiène corporelle
- 20% pour les sanitaires
- 12% de l'eau consommée pour la lessive
- 12% pour l'entretien du logement, l'arrosage du jardin ou le nettoyage de la voiture
- 10% de l'eau utilisée pour faire la vaisselle (lave-vaisselle)
- 6% pour la cuisine
- 1 % de l'eau consommée pour la boisson

Ainsi, presque 60% de l'eau est utilisée dans la salle de bain et les toilettes et seulement 1% pour la boisson.

TOUS ACTEURS, ÉTÉ COMME HIVER, POUR ÉVITER UNE PÉNURIE D'EAU POTABLE

Les collectivités ont d'ores et déjà fait les efforts d'économies : les rendements des réseaux de notre syndicat des eaux sont parmi les meilleurs de France (de l'ordre de 85%).

Les petites mesures qui font de grandes économies :

- J'installe des mousseurs sur mes robinets : jusqu'à 50% d'économie
- J'installe un réducteur de pression si la pression est supérieure à 2 bars : jusqu'à 40% d'économie
- Je réduis la durée de ma douche à 4 minutes à petit débit : jusqu'à 20% d'économie dans le foyer
- J'installe un mécanisme double-chasse 2 et 4 litres : 10% d'économie
- Je n'utilise lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins, et je n'arrose pas ma pelouse (seulement le potager au goutte à goutte et/ou en soirée).
- A l'inverse, une piscine peut représenter une augmentation de 20% de la consommation annuelle d'eau.

CRISE SÉCHERESSE EN ILLE-ET-VILAINE

Économisons l'eau pour éviter des coupures au robinet.

Dès maintenant, chacun de nos gestes compte !

RAPPEL des INTERDICTIONS *Toujours en vigueur depuis le 12 août 2022*

- Le remplissage et la vidange des piscines quel que soit le volume.
- Le lavage des voitures, bateaux, tout type de véhicule.
- L'arrosage des jardins potagers entre 8 h et 20 h.
- L'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs.
- Le nettoyage des terrasses, façades, murs, escaliers et toitures.

Limitons la consommation d'eau potable aux besoins essentiels : hydratation, alimentation, hygiène.



Aboiements des chiens, une nuisance trop fréquente et très gênante

Régulièrement, la mairie reçoit des plaintes d'administrés subissant des nuisances provoquées par les aboiements fréquents des chiens de leurs voisins. Si aboyer est un comportement normal pour un chien, les aboiements continuels, intempestifs, prolongés, ne constituent pas juste un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance. La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3ème classe. Préserver la tranquillité de ses voisins est une règle élémentaire de savoir vivre et de civisme.

Etat civil

Naissances :

- **Mathéo GUILLOUZOUIC** né le 30/05/2022
- **Achille AMAND** né le 02/06/2022
- **Agathe SANGOUARD** née le 05/06/2022
- **Ambre CHUPIN** née le 08/06/2022
- **Bastien LARROUTUROU** né le 08/06/2022
- **Anne-Lise VERRIÈRE** née le 23/06/2022
- **Loan RADIGUE** né le 27/06/2022
- **Junon CLERAC** née le 03/07/2022
- **Hazel RIOU** née le 25/07/2022
- **Margo CAILLARD** née le 25/07/2022
- **Maiwenn BOUVIER** née le 03/08/2022
- **Corentin PAUVERT** né le 15/09/2022

Déchèterie de St Aubin :

La déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné restera fermée pour toute la durée des travaux jusqu'à l'automne 2023. **Les usagers devront se rendre dans l'une des autres déchèteries du SMICTOM (Liffré, Melesse et Montreuil-sur-Ille étant les plus proches).**

Horaires de tonte/bruits divers :

Ils peuvent être effectués les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ; les samedis, de 9h à 12h et de 14h à 19h30. **Strictement interdits les dimanches et jours fériés.**

AGENDA / Dates à retenir

- **22 octobre : « Samedi des petits »** (Animation Bibliothèque de Mouazé)
- **22-23 octobre : Expo Champignons** (Association Champignons et Nature)
- **29 octobre : Halloween party** (Comité des Fêtes)
- **11 novembre : Ateliers découverte Yoga** (Association O'Mouazen)
- **18 novembre : Cabamatch - La TIM** (Association des Familles de Mouazé)
- **27 novembre : Ramassage des déchets** (Association Athletic Club Mouazéen)
- **2 - 3 décembre : Téléthon** (Association Mouazé Téléthonne)
- **10 décembre : Marché de Noël - APE** (Association des Parents d'Elèves)

Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

Vous êtes tous conviés aux vœux de la municipalité,
qui se dérouleront à la salle polyvalente de Mouazé,
vendredi 6 janvier 2023 à 18h30

Le comité des fêtes

Halloween party revient le samedi 29 octobre 2022 à la salle des fêtes !

Rejoignez-nous dès l'après-midi petits et grands pour une chasse aux bonbons dans les rues de Mouazé.

Un food truck sera présent le soir pour vous restaurer suivi d'une soirée dansante endiablée !!

On vous attend !

Le comité des fêtes

